

SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION ET CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES



ANNÉE 2025-2026

PRÉSENTATION

L'évolution de la démographie médicale, le libre choix du praticien, la demande croissante des femmes offre une place privilégiée aux sages-femmes dans le suivi gynécologique de prévention et de consultations de contraception.

L'élargissement de leurs compétences au suivi gynécologique de prévention et à la prescription de la contraception chez les femmes en bonne santé depuis 2009, la réalisation des IVG médicamenteuses depuis 2016 et à l'ouverture vers la prescription de bilans et du traitement des IST chez les patientes et leurs partenaires* en 2021, leur permet de répondre à une stratégie de prévention des IST, des cancers (sein, col) et des grossesses non-souhaitées.

L'acquisition de nouvelles compétences nécessite cependant, outre la modification de la formation initiale, une formation complémentaire tant théorique que pratique pour les sages-femmes en exercice.

OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

À l'issue de la formation, les sages-femmes seront capables :

- > D'assurer un suivi gynécologique de prévention des patientes sans pathologie et d'identifier leurs limites de prise en charge
- > De pratiquer les consultations de contraception courantes (prévention, éducation, examen gynécologique, prescription, pose, évaluation) et identifier les situations de réorientation
- > Orienter la victime vers le réseau d'accompagnement judiciaire, social et associatif

PUBLIC CIBLE

Cette formation est ouverte à toute sage-femme en exercice : sages-femmes hospitalières, libérales et territoriales.

PROGRAMME

Enseignements:

JOUR 1 : Suivi gynécologique de prévention

- > Matin
 - La consultation (anamnèse, examen clinique, quand et comment ?)
 - Ateliers pratiques sur mannequins : réalisation d'examens cliniques gynécologique (seins et pelvis) et réalisation de frottis cervico-utérin
 - · Le frottis cervico-utérin : technique de réalisation et lecture de résultats

> Après-midi:

 Les différents motifs de consultations et principaux troubles en gynécologie (IST, algies, troubles des règles)

JOUR 2 : Contraception

> Matin:

Historique, législation des différentes méthodes (méthodes naturelles, oestroprogestatifs, progestatifs,
 DIU et SIU, « nouvelles contraceptions »), examens complémentaires, effets contraceptifs, méthode
 BERCER, principes de counseling

> Après-midi:

- · Les patientes particulières (troubles métaboliques, pathologies cardiovasculaires, post partum
- Ateliers pratiques (en demi-groupes) : pose de DIU/SIU

JOUR 3 : Analyse des pratiques professionnelles

> Matin:

- Sélection de dossiers ou de situations cliniques en gynécologie, présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur
- Analyse et étude de cas cliniques en gynécologiques proposés par le formateur (avec aide à la lecture de compte-rendu de frottis cervico-utérin)

> Après-midi:

 Sélection de dossiers ou de situations cliniques en contraception présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

Validation de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation. L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation. Un pré-test sera également proposé en amont.

Méthodes pédagogiques :

Cette formation de 3 jours allie diverses méthodes pédagogiques.

Des apports cognitifs basés sur la réactivation et la réactualisation des connaissances antérieures (utilisation de méthodes pédagogiques constructivistes telles l'apprentissage au raisonnement clinique afin de baser les apports sur des situations cliniques authentiques).

Des ateliers pratiques sur mannequins, permettant de réaliser des examens gynécologiques (examen pelvien et examen des seins), réaliser des frottis cervicoutérins, ainsi que de poser et retirer les différents moyens de contraceptions captifs (DIU/SIU et implants).

Des analyses de pratiques professionnelles à partir de situations cliniques authentiques, recueillies par les participants suivant une trame identifiée et dont la thématique reste au choix de chaque participant. Les cas choisis sont présentés par les participants. Une analyse collective de la prise en charge des patientes et des problèmes identifiés est proposée et une bibliographie (ou des articles sélectionnés) en lien avec la thématique sont remis aux participants. Les actions d'amélioration et les modalités de suivi sont discutées en lien avec les recommandations en vigueur.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

virtuelles interactive.

Mme Anne GABRIEL, Enseignante sage-femme, *Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale*

Un suivi et une actualisation des compétences est possible par la suite via une plateforme de ressources

MODALITÉS PRATIQUES

Durée: 21 heures, réparties sur trois journées

Dates: Lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 septembre 2025

Localisation des cours : Faculté de Maïeutique de Brtest, Université de Bretagne Occidentale

Tarif 2025-2026 : 850€ (possibilité d'une prise en charge et indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL : nous

contacter pour plus de renseignements).

INSCRIPTION

Conditions d'accès : pour vous inscrire, vous devez appartenir à l'une des catégories citées dans "Public cible". Toute demande d'inscription sera étudiée pour vérifier que le candidat possède ces prérequis. En dehors de ces prérequis, votre candidature sera étudiée par le responsable pédagogique qui déterminera la possibilité d'entrer en formation. Nombre de participants maximum : 20.

Bulletin d'inscription à télécharger sur : www.univ-brest.fr/fcsante > Formations courtes > Maïeutique

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, le Service d'accompagnement des spécificités (SAS) et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail handicap.referentfc@univ-brest.fr dès le début de vos démarches.

CONTACTS

Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale Adresse : 22, rue Camille Desmoulins - CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Téléphone : 02 98 01 68 83 - Mail : secretariat.fc.esf@univ-brest.fr - Site web : www.univ-brest.fr/fcsante



LA FORMATION CONTINUE EN SANTÉ À L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Chaque année, l'UBO forme environ 2000 professionnels dans le domaine de la santé.

DIVERSES THÉMATIQUES

Encadrement de service ou structure • Hygiène hospitalière • Hypnose • Médecine générale et médecines spécialisées • Pédagogie médicale • Prévention en santé • Psychologie • Sciences infirmières • Soins spécifiques • Recherche clinique • Rééducation • réadaptation • Urgences...

PLUSIEURS DISPOSITIFS

- Reprise d'études sur des diplômes nationaux (Licence, Master, Doctorat)
- Diplômes d'État, d'Université et Inter-Universitaires (DE, DU, DIU)
- Formations courtes d'une ou plusieurs journées

Retrouvez notre offre de formation sur notre site web



www.univ-brest.fr/fcsante

Contacts

Téléphone: 02 98 01 73 26 Mail: fc.sante@univ-brest.fr

L'UBO est enregistrée en tant qu'organisme de Développement Professionnel Continu (DPC)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux









BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la	a formation	
Date(s)		
		€/personne
État civil	et coordon	<u>nées</u>
Nom d'usage		Nom de naissance
Prénom		
Profession (ol	bligatoire)	
Date de naiss	ance	
Adresse posta	ale	
CP		Ville
Téléphone		
Email (obliga	atoire)	
<u>Modalité</u>	<u>es</u>	
Attention, vo	tre convocation v	ous sera expédiée, uniquement par mail, une semaine avant la date de la formation
		vaut "Contrat" pour les prises en charge individuelles. Une convention sera établie pour le est prise en charge par l'employeur.
		s lesquelles la formation est dispensée figurent ici : www.univ-brest.fr/fcsante sur le domaine concerné.
	ce doit être informo oi la formation ser	é de toute annulation de la part du stagiaire au minimum une semaine avant la formatio a facturée.
> L'UBO se ré	éserve le droit d'ar	nuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.
Situation	<u>1</u>	
Vous êtes	□ salarié	□ profession libérale
Employeur (si	i salarié)	
N°RPPS ou A	DELI	
Adresse posta	ale (professionnell	e)
CP		Ville

SUFCA - Pôle Santé - Numéro de déclaration d'activité 53 29 P 00 30 29 / N° SIRET 192 903 466 00 014

L'article L6316-4 II du code du travail reconnait la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

Financement

□ <u>Financement employeur</u>		
Nom de la structure		
N° SIRET		
Personne à contacter		
TéléphoneEmail		
Adresse		
□ <u>Autofinancement</u>		
Cochez cette case si vous financez vous-même la formation ou si vous souhaitez faire une demande de prise en charge par le FIF-PL ou l'ANDPC. Dans le cadre d'une prise en charge FIF-PL, le règlement est dû à l'issue de la formation. Le FIF-PL vous remboursera tout ou partie du coût de la formation.		
Merci de nous contacter en cas de demande de prise en charge auprès d'un autre organisme.		

Modalités DPC

Dans le cadre d'une prise en charge par l'ANDPC, toutes les étapes (présentielles) du programme de formation sont obligatoires afin de bénéficier du financement proposé. En cas de refus de financement par l'ANDPC, le stagiaire s'engage à verser à l'UBO le complément d'inscription.

En cas de difficultés dans l'exécution ou l'interprétation du contrat, les parties s'engagent à rechercher un règlement amiable et peuvent faire appel au besoin à un médiateur : mediateur.sufca@univ-brest.fr. En cas de désaccord persistant, les différends seront soumis à l'appréciation du Tribunal Administratif de RENNES.

En signant ce contrat, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO (www.univ-brest.fr/fc > Ressources > Modalités).

Fait à	Fait à Brest Le
Signature du stagiaire et cachet	Laurent BOURLÈS Directeur du SUFCA

Bulletin d'inscription à nous retourner dès que possible et au plus tard un mois avant la date de formation

Par courrier

Faculté de Médecine et Sciences de la Santé Pôle Formation Continue en Santé 22, avenue Camille Desmoulins CS 93837 • 29238 BREST cedex 3

Par mail

fc.sante@univ-brest.fr Plus d'infos > Tél : 02 98 01 73 89 Ou sur le site > www.univ-brest.fr/fcsante

Merci de veiller à remplir <u>toutes</u> les rubriques, les bulletins incomplets ne seront pas traités. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.

SUFCA - Pôle Santé - Numéro de déclaration d'activité 53 29 P 00 30 29 / N° SIRET 192 903 466 00 014

L'article L6316-4 II du code du travail reconnait la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

Référencé Datadock 001245 et déclaré référençable le 19 mai 2017